



Grenoble, le 10 Mars 2017

## ON N'EST PAS DES PIGEONS !

### 1/ - MOUVEMENT SOCIAL « DÉPLACEMENTS À LA DTG »

La fiscalisation des frais de déplacement forfaitaires est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les reculs sociaux ont été nombreux pour les salarié-e-s de la DTG depuis 20 ans, et tout particulièrement pour celles et ceux qui se déplacent fréquemment. Elles et ils demandent **l'ouverture immédiate de négociations** locales pour trouver ensemble un **statut décent de l'agent-e de la DTG en déplacement !**

### 2/ - PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI À LA DTG

La DTG est une unité-clé pour tous les parcs de production, pour le réseau et pour les optimiseurs. Elle est rentable depuis toujours (ces dernières années, pour 100 M€ dépensés par an, elle rapporte à l'ensemble de ses clients internes 150 M€). Les salarié-e-s de la DTG ne peuvent se résoudre à la baisse d'effectifs annoncée (-31 postes en 2016 + 2017). Elles et ils craignent le pire pour la tendance 2018 et 2019 sur lesquels la Direction est restée muette jusqu'alors. Si les effectifs de la DTG ont augmenté, son périmètre de travail a explosé !

SUD ENERGIE propose un plan alternatif de sauvegarde de l'emploi :

- ⇒ **vous supprimez 31 emplois**, le plan de **SUD crée 36 emplois !**
- ⇒ **vous creusez les écarts de salaires**, avec la mise en place du forfait jour, le plan de **SUD lutte contre les inégalités !**
- ⇒ **vous refusez les nouveaux 32h RCTT**, **SUD étend ce droit à tou(te)s !** (l'accord local de 1999 est encore applicable)
- ⇒ **vous cassez les 32h**, **SUD-ÉNERGIE leur donne un souffle nouveau !**

### 3/ - DÉMÉNAGEMENT 2019 À ST MARTIN LE VINOUX

Tout s'est décidé par le fait du prince : aucune consultation du personnel ni de ses représentants pour le choix du site ni pour les détails techniques afférents => combat des IRP pour le respect du personnel :

- ⇒ **AVIS NEGATIF du CHSCT** suite à **4 expertises CHSCT (bruit, trajets, risques & open spaces)** débouchant sur **11 recommandations ;**
- ⇒ **NON AVIS du CE** suite à manque d'éléments fournis par la Direction, débouchant sur **1 expertise libre** en cours (**efficience économique et garanties sur l'emploi**)

### 4/ - EMBAUCHE DES SOUS-TRAITANTS PÉRENNES

Il existe à la DTG **23 sous-traitants « bâtiment »** et qui nous accompagnent depuis toujours (6 agents logistique ECTRA, 2 hôtesse-s d'accueil DALKIA, 7 femmes de ménage LIMPA, 2 agents de sécurité de la société REFLEX, et 6 agents DALKIA de maintenance).

Il existe aussi **des dizaines de sous-traitants « industriels »** précarisés dans nos Services Opérationnels, la plupart sous convention SYNTEC, et celles et ceux qui ont réussi à devenir des emplois statutaires sont unanimes : leur revenu augmente de 40 à 50%, sans parler du reste.

**SUD-ÉNERGIE exige l'embauche de tous les sous-traitants pérennes.**

